

**EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 30 MARS 2016**

**PERSONNEL COMMUNAL :**

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat d'un agent en CUI "agent du service technique" pour l'entretien des bâtiments communaux, la voirie communale et les espaces verts. Contrat d'un an à partir du 07/04/2016 à 20/35<sup>ème</sup>.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 :**

COMMUNE :	excédent de fonctionnement	501 606,18	€
	excédent d'investissement	91 565,25	€
	Affectation du résultat	479 128,77	€
ASSAINISSEMENT :	excédent de fonctionnement	209,43	€
	excédent d'investissement	126 601,60	€
	Affectation du résultat	209,43	€
LOTISSEMENT :	déficit de fonctionnement	22 477,41	€
	Résultat d'investissement	0	€

**TRAVAUX - MATERIEL :**

- ECLAIRAGE salle des fêtes : Remplacement des 11 points lumineux du centre de la salle. Le devis de l'ent. NORMAND DE FILIPPI est accepté pour la somme de 5 533,44 € ttc.
- CHAUFFAGE hall salle des fêtes : Installation de vannes thermostatiques aux radiateurs existants. Le devis de l'ent. HERVÉ THERMIQUE est retenu pour la somme de 750,24 € ttc.
- CHAUFFAGE 2 écoles : Installation de thermostats d'ambiance pour réguler le chauffage dans les classes. Le devis de l'ent. HERVÉ THERMIQUE est retenu pour la somme de 730,54 € ttc.
- GODET TRAPEZE TRACTO PELLE : Godet trapèze par la Mécanique du Pays Fort BLANCAFORT : 1800,00 € ttc.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016 :**

- Amis Bibliothèque du Cher :	200 €
- Secours Catholique :	200 €
- Secours Populaire :	200 €
- ESA Basket :	250 €
- PEP 45 :	50 €
- DDEN :	100 €
- Tanche Blancafortaise :	550 €

- BLANCA'FORM :	800 €
- Syndicat d'Initiative :	9 000 €
- Facilavie :	220 €
- Tennis de Table Aubigny	300 €
- FSE Collège Aubigny :	100 €
- JSP Argent :	350 €
- Foot Aubigny :	400 €
- Course Européenne Féminine Paris	200 €

**REDEVANCE 2016 :**

- SPA du Cher :	587,50 €.
-----------------	-----------

**DIVERS :**

- Le Conseil Municipal accepte le contrat d'entretien du réseau des eaux pluviales par la Sté SGA MEYER pour une durée de cinq ans à raison de 2 à 3 jours d'intervention par an (suivant besoin) pour un total annuel de 1186,46 € HT par jour (plus le coût de traitement des sables).
- Le Conseil Municipal retient le devis de l'ent. PALMA Patrick de Cosne S/L pour l'entretien des vitres des bâtiments communaux pour l'année 2016 à raison de 538,50 € HT l'intervention.
- Le bilan d'activité 2015 du Pays Sancerre Sologne est à disposition pour consultation en mairie.
- Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'invitation de BLANCAFORT et PATRIMOINE à tout le Conseil pour l'inauguration du four à pain à Launay le dimanche 24 avril à partir de 11 heures. Le vin d'honneur sera offert par la commune sous la forme d'une subvention accordée pour l'achat des boissons/gâteaux.